

LE PETIT GERVAISIEN

Bulletin d'Informations Municipales de Saint-Gervais

Travaux au quartier Le Port

Edito

« La mission des élus est de prévoir, d'anticiper et d'accompagner l'évolution indispensable mais harmonieuse de leur commune, quelle qu'en soit la taille. Au regard des besoins des habitants et en maîtrisant nos ressources, nous élaborons des projets à court, à moyen et à long terme. Le projet global d'aménagement du carrefour de Saint-Gervais et les travaux du Port ont mobilisé notre attention et notre énergie pendant de longs mois. Vous découvrirez le fruit de notre réflexion dans le dossier de ce Petit Gervaisien de juillet. Je vous souhaite un très bel été ! »

Monique Faure



Zoom sur la fin des travaux d'assainissement et enfouissement des lignes réseaux secs au Port

Débutés en octobre 2012, les travaux d'assainissement du port, initiés par la Communauté de Communes de Chambaran Vinay Vercors 3C2V, sont « enfin » terminés. Rappelons qu'il s'agissait de mettre en séparatif le réseau d'assainissement et de renouveler le réseau d'alimentation en eau potable. Conformément à la réglementation en vigueur, les eaux usées et pluviales ont été séparées. Cet équipement permettra à terme le traitement des eaux usées des communes de Saint-Gervais et Rovon. La filière de traitement choisie, de type à lagunage naturel, assurera l'épuration des effluents par des filtres à sable plantés de roseaux. Quant aux eaux pluviales, elles coulent désormais dans les anciennes conduites avant de se jeter dans l'Isère.

Une nouvelle physionomie

Profitant de l'opportunité offerte par ces travaux d'assainissement, la municipalité a lancé des actions de rénovation et d'embellissement du secteur du port, notamment des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone). Une initiative qui bénéficie à l'esthétique du lieu

en supprimant les fils aériens. Afin d'améliorer l'éclairage public, de nouveaux candélabres équipés d'ampoules basse consommation ont été installés et les trottoirs ont fait l'objet d'une réfection. Pour parfaire ce projet d'aménagement, les platanes ont été élagués et du gravier a été ajouté sur le mail. Cet ensemble de réalisations donne à ce lieu convivial prisé des promeneurs un nouvel attrait tout en améliorant la sécurité.

Les chiffres clés

1/ Montant des travaux pris en charge par la Régie Eau et Assainissement de la 3C2V :

- Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable : **613 705 € TTC**

2/ Montant des travaux pris en charge par la Commune après subvention :

- Enfouissement des réseaux secs :
Réseau électrique Basse Tension : **79 870 € TTC**
Réseau France Telecom : **24 284 € TTC**
- Éclairage public : **31 073 € TTC**
- Réfection des trottoirs, aménagement : **31 082 € TTC**

Soit une part communale totale de **166 309 € TTC**

Projet global d'aménagement du carrefour de Saint-Gervais

Ce projet cohérent et respectueux de la richesse de notre environnement et de notre qualité de vie répond à des besoins de sécurité, d'habitat et de services de proximité.

Des aménagements de sécurité

Sécurisation du carrefour RD 1532 - RD 35

Depuis longtemps déjà, ce carrefour est tristement réputé pour sa dangerosité. À cela, plusieurs raisons : un trafic important sur la RN 1532, un itinéraire de convois exceptionnels qui accentuent les difficultés de circulation, la seule déviation possible en cas de problème sur l'autoroute A 49. Suite à la préétude réalisée par la commune, le Conseil général, responsable du réseau de voirie départementale, a diligenté une étude complémentaire afin d'étudier les solutions envisageables pour réduire les risques d'accident à ce carrefour. En concertation avec le Conseil général, et afin de sécuriser le carrefour RD 1532 - RD 35, la municipalité a adopté l'installation de quatre feux tricolores prévue en fin d'année. Ce nouveau dispositif va permettre de réunir les deux parties du village en autorisant désormais une circulation plus sereine, à pied ou en voiture, particulièrement pour tous ceux qui empruntent régulièrement cet itinéraire pour se rendre et revenir de l'école. Afin de compléter cet aménagement et d'assurer la cohérence du dispositif, la sortie de la Route du Port (Gendarmerie) vers la RD 1532 ne sera plus autorisée. Les riverains auront le choix pour regagner la RD 1532 de passer par la Place du Canon vers la rue de la Minoterie ou par le lotissement, rue de la Révérence.

Aménagement sur la RD 35 (route de la Minoterie)

La déviation de la route du Port vers la route de la Minoterie implique que des aménagements soient réalisés afin de sécuriser les déplacements des piétons dans ce secteur. À cette fin, et suite aux études réalisées, des trottoirs et des passages piétons seront créés et l'accotement amélioré. L'enfouissement des réseaux secs est également envisagé sur ce secteur. Ces travaux, financés par la commune, débiteront en début d'année prochaine.

Création de logements et d'activités commerciales

Comme de nombreuses communes rurales, notre village manque de logement pour accueillir de jeunes couples avec enfants. Forts de ce constat, les élus ont décidé de créer des logements sur la commune. Une zone d'environ 9000m², propriété communale, située le long de la RD 1532 a été choisie, pour une opération d'aménagement d'ensemble. Actuellement cette parcelle est classée en zone à urbaniser différée (A Ud) au Plan Local d'Urbanisme.

Cette zone fera l'objet d'une révision qui donnera lieu à une enquête publique en septembre prochain. La mairie étudie ac-

tuellement avec un porteur de projet l'éventualité de réaliser sur cette parcelle un projet mixte d'une quinzaine de logements et de quatre à six commerces. Cet aménagement présente le double intérêt de proposer des solutions de logements en semi-collectif et collectif et de créer des services de proximité dont les habitants de Saint-Gervais ont besoin. C'est également le souhait de la municipalité de disposer de quelques services proches. Ces derniers permettent de surcroît de limiter de nombreux déplacements vers les centres commerciaux plus éloignés. Nous espérons par ailleurs que ces quelques commerces créeront de l'emploi local. En collaboration avec le cabinet d'urbanisme La Tuilerie et la Direction Départementale du Territoire, nous travaillons actuellement sur ce projet qui doit rester à l'échelle de notre village, en harmonie avec son environnement tout en répondant à nos besoins. La réalisation du projet est prévue pour la fin de l'année prochaine.

Un parking dédié au covoiturage

Les difficultés de circulation s'intensifient, les prix des carburants flambent et la qualité de l'air se dégrade. Ce sombre tableau explique sans doute le succès croissant du covoiturage. Afin de favoriser cet engouement pour ce mode de déplacement et inciter les automobilistes à des pratiques plus vertueuses en matière d'environnement, la municipalité a sollicité le Conseil général pour qu'il prenne en charge la création d'un parking dédié au covoiturage. Ce parking est prévu au carrefour RD 1532 - RD 35, un emplacement stratégique puisqu'il accueillera à terme, et conformément à la décision de la Direction Départementale des Transports, le nouvel arrêt de la ligne 5000 en remplacement de l'arrêt du Port. Ce parking (3 000m² environ) sera réalisé à la fin de l'année 2013 ou au début de 2014.

L'aménagement du cœur de village

Les grands chantiers mis en œuvre par la commune ces dernières années : école, voirie, aménagement du carrefour, n'occulent pas l'attention et l'engagement de la municipalité, sur le cœur du village. Après l'acquisition du tènement Triouleyre en 2010, nous allons poursuivre notre réflexion pour trouver des solutions les plus adéquates afin de faire revivre la partie historique de notre Bourg.

Nous constatons que des maisons se vident sans trouver repreneur, de plus, et bien que la question soit depuis longtemps en suspens, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée concernant le devenir de notre cure. Nous nous attellerons donc à un projet d'aménagement respectueux de l'âme du village et qui propose aux habitants un espace de vie et de convivialité.

Informations

Sivom de la Drevenne

Suite à la dissolution du syndicat, la commune de Rovon a renoncé à la Maison de la Drevenne et l'a cédée à titre gratuit à Saint-Gervais. C'est désormais notre commune qui en assumera seule la charge. Les habitants de Rovon pourront néanmoins continuer à profiter des lieux comme par le passé.

Ordures ménagères : ce qui change !



Depuis le 1^{er} janvier 2013 votre carte sert uniquement à l'ouverture du molok. Le comptage par sac poubelle disparaît au profit d'un forfait par personne.

Explications :

Le prix comprend une part fixe par famille (115 €) plus un forfait par personne (27,50 €).

Le tarif est de 13,50 € pour la cinquième personne.

Pour tous renseignements téléphoner au : 04 76 36 86 26

Notez-le :

Une petite ouverture a été créée au dessus des moloks pour les petits déchets.

Nouvel espace pour la Bibliothèque intercommunale Rovon/Saint-Gervais



La bibliothèque est maintenant installée dans une salle de la Maison de la Drevenne, Quai de la Fonderie Royale. Un lieu approprié et agréable. Une équipe sympathique de bénévoles vous y attend.

Contact : 04 76 38 91 31

Permanence d'été 2013 : De 15h30 à 18h00 les Mercredis 31 juillet / 7 août / 14 août / 21 août / 28 août
Le reste de l'année : Lundi : 16h45-19h00 - Mercredi : 15h30-18h00 - Jeudi : 16h30-19h00

Etat civil



Naissances Année 2012

- GALIEGUE Nathan, Jean01 mars
- HOCHART Sacha, Daniel, Aurélien27 juin
- L'HOMME Tom, Noé, Gabin07 septembre
- PINAUD Leni, Sana25 décembre

Naissances année 2013 jusqu'au 4 juillet

- BERTHON Léanna17 janvier
- MANUBENS Gabriel, Gérard, Jean-Louis20 juin



Décès année 2012

- TEYZIER Marie-Thérèse, veuve Chatain28 juin
- MEILLAND René, époux de Solange Glenat12 juillet

Décès année 2013 jusqu'au 4 juillet

- MICHEL Jean-Pierre Louis, époux de Christiane Giraud19 avril
- OROSCO Pierre Fernand, époux de Myriam Gorlier06 mai



Mariage

- GIAMARCHI Michèle Françoise
& MOURABY Jean-Pierre Joseph04 mai



Vogue

Malgré une météo peu clémente, la fête du village a été couronnée de succès.

En effet, le Comité des fêtes et son nouveau Président, François CARLOT, ont assuré l'ensemble de cette manifestation : Olympiades, Concert, Animations ... merci à tous les participants pour ce moment « de joie et de bonne humeur ».



*Le tir à la corde
Le Port contre Le
Village. Le Port
a remporté cette
première édition
avec 2 victoires
à 1.*



*Yayita le clown
a fait danser
petits et grands*



*Le picnic
incoutournable
de la vogue.*



*Le lancer de
godillots. Une
épreuve à la
mesure de nos
athlètes.*



*Les vainqueurs
de la première
édition des
Olympiades
Saint
Gervaisiennes.*